

Luxembourg, le 15 septembre 1994
16, boulevard Royal

**Examen d'aptitude professionnelle pour
candidats réviseur d'entreprises**

Session ordinaire septembre 1994

Epreuve écrite

Vous travaillez dans une entreprise de révision et y occupez un poste à responsabilités. Avec une équipe de plusieurs collaborateurs, y compris quelques stagiaires, vous êtes en charge de la révision des comptes annuels et des comptes consolidés d'une diversité de sociétés relevant de tous les secteurs économiques. Au cours des travaux, grand nombre de problèmes vous sont soumis pour avis et décision, tant par vos clients que par vos collaborateurs.

Veillez en trouver ci-après un certain nombre et y apporter la solution qui vous paraît adéquate.

1.

Une société industrielle a pour objet, entre autre, d'exécuter des travaux qui s'étendent sur plusieurs exercices. A la fin de chaque exercice, elle dégage le résultat sur les marchés en cours et l'inclut dans le compte de profits et pertes. Un tel marché non encore terminé est mentionné dans les comptes annuels que vous contrôlez. Il figure sous le poste "Installations techniques et machines" pour 250 mio et dégage un bénéfice de 20 mio repris dans le compte de profits et pertes de l'exercice.

a) Acceptez-vous cette façon de procéder?

b) Votre position est-elle la même si l'opération donne lieu à une perte de 20 mio?
[5 points]

2.

La société achète en cours d'exercice diverses pièces de réserve destinées à être incorporées immédiatement à une machine de production spéciale déjà entièrement amortie. Le prix d'acquisition des pièces s'élève à 300 mio. Cette dépense est passée dans le compte de profits et pertes. Au 31/12, date de clôture de l'exercice, les pièces en question se trouvent toujours dans un dépôt.

Acceptez-vous la présentation retenue par la direction de la société pour cette opération? Commentez.

[6 points]

3.

Vous décidez de participer à la prise d'inventaire des stocks à la date de clôture de l'exercice. La société détient tant des matières premières que des produits finis.

a) Quelle est votre motivation pour participer à la prise d'inventaire? Que voulez-vous contrôler?

b) Sachez que les stocks sont répartis dans différents dépôts en des endroits éloignés les uns des autres de plusieurs km.

Quelle serait votre réaction si le client vous refusait la participation à la prise d'inventaire?

[10 points]

4.

Au 31/12, la société renseigne dans son bilan les dettes suivantes:

a) dettes avec échéance inférieure à un an:

banque	devise	montant	contre-valeur en LUF avant écritures de fin d'année	cours de change au 31/12
A	USD	2.000.000	80.000.000	38
B	FRF	10.000.000	60.000.000	6,40
C	DEM	5.000.000	107.500.000	22

b) dettes avec échéance supérieure à cinq ans:

banque	devise	montant	contre-valeur en LUF avant écritures de fin d'année	cours de change au 31/12
A'	USD	2.000.000	75.000.000	38
B'	FRF	10.000.000	62.000.000	6,40
C'	DEM	5.000.000	112.500.000	22

Comment traitez-vous les différences de change?

[6 points]

5.

Une société importante du secteur industriel, que vous ne contrôlez pas pour la première fois, présente en annexe de son bilan le tableau indiquant le mouvement de ses immobilisations corporelles.

Ce tableau doit-il être soumis au même contrôle que le bilan et le compte de profits et pertes?

Quelles opérations sont le cas échéant à contrôler? Expliquez.

[12 points]

6.

Au poste de bilan:

III. Immobilisations financières.

2. Créances sur des entreprises liées.

figurent deux montants importants (prêts), le premier sur la société anonyme A (échéance dans trois ans), le second sur le groupement d'intérêt économique B (échéance non fixée au contrat).

Dans A, la société n'a aucune participation; dans B, elle a une participation de 10%.

Ces prêts sont-ils correctement renseignés?

[4 points]

7.

La société détient une participation de 99% dans une entreprise de réassurances captive luxembourgeoise qui exerce ses activités dans les branches autres que l'assurance sur la vie.

a) Sachant que vous révisiez déjà un certain nombre d'entreprises de réassurances, un conseil d'administration tenu en 1993 vous a nommé commissaire aux comptes de cette filiale. Comment réagissez-vous?

b) Lors de la planification de votre révision de cette filiale, vous établissez un programme de révision. Quels sont les postes les plus significatifs des comptes annuels sur lesquels vous axerez vos travaux?

c) Quelles procédures de révision mettrez-vous en oeuvre pour vérifier le poste "Provision pour sinistres"?

d) Comment est calculée la marge de solvabilité de cette entreprise de réassurances?

[15 points]

8.

Dans le cadre de la révision des comptes d'une banque, vous vérifiez le respect de la réglementation luxembourgeoise en matière de blanchiment d'argent.

a) La direction vous remet à cet effet les procédures qu'elles a élaborées dans ce domaine (voir en annexe). Quelle est votre appréciation de ces procédures? Est-ce que vous avez des recommandations à formuler?

b) Dans le cadre du contrôle de l'application des procédures, vous identifiez un dossier qui présente toutes les caractéristiques d'une opération de blanchiment. Comment réagissez-vous?

c) Le directeur vous refuse l'accès aux données nominatives de deux comptes avec l'argument qu'il s'agit de clients qui insistent sur une confidentialité absolue. Pour cette raison il vous prie par ailleurs de renoncer à vous faire confirmer les soldes à la clôture.

Le directeur vous assure qu'il s'occupe personnellement de ces dossiers et qu'il est certain qu'une activité illégale de la part des clients est exclue. D'ailleurs les soldes des comptes sont seulement de LUF 80.000 et DEM 5.700 respectivement.

Comment réagissez-vous? Quel est l'effet de cette situation sur votre rapport?

[12 points]

9.

La banque a une filiale en Suisse et une succursale aux Bahamas. L'activité principale de la filiale et de la succursale consiste à collecter des dépôts des clients.

La succursale est auditée par votre correspondant faisant partie du même groupe international, tandis que la filiale est auditée par un cabinet d'audit qui est seulement établi en Suisse.

a) Dans quelle mesure et sous quelles conditions allez-vous utiliser le travail d'un autre réviseur pour les besoins des comptes consolidés de la banque luxembourgeoise? Commentez l'impact sur votre rapport de révision et votre responsabilité.

[8 points]

b) Décrivez les démarches que vous entreprendrez auprès des réviseurs de la filiale et de la succursale dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent.

[2 points]

10.

Quels sont les impôts et taxes auxquels est assujéti un OPC?

[5 points]

11.

Quelles sont, toujours lors de la révision d'un OPC, les procédures d'audit possibles pour vérifier les comptes liés aux souscriptions/rachats?

[7 points]

12.

a) A quoi sert l'égalisation des revenus ("income equalization")?

Expliquez avec un exemple chiffré.

b) Sur base des données ci-après, calculez la valeur par part du "capital" et des "revenus" suivant le cas où on n'applique pas la méthode d'égalisation et suivant le cas où on l'applique.

	06/04/94		souscription	07/04/94	
	Total	/part		Total	/part
Souscriptions nettes soit par part	32,000.00	100.00			
Revenus nets Income equalization soit par part	1,200.00	3.75			
Total des actifs nets	33,200.00	103.75	49,800.00		
Parts en circulation		320	480		800

[8 points]

[100 points]

BANQUE A (Luxembourg) S.A.

Procédures en matière de blanchiment

1. Tous nos employés doivent respecter les règles visant à prévenir l'implication des banques dans des opérations de blanchiment d'argent de drogue. Ces règles sont énoncées dans la loi du 5 avril 1993 concernant le secteur bancaire ainsi que dans la circulaire IML 89/57. Chaque employé est censé avoir lu ces documents.
2. Dans tous les cas d'ouverture de comptes, les formulaires de notre banque sont à compléter par le client sous la responsabilité de son "account manager". Toutefois, lorsque le client nous est transféré par notre maison-mère, la Banque AA, New York, il peut être renoncé à l'établissement d'une ouverture de compte du fait que nous sommes déchargés de notre responsabilité d'identification de ces clients au moyen d'un contrat sur notre actionnaire.
3. Le dossier d'ouverture doit contenir copie des pièces d'identité des clients personnes privées, respectivement copie certifiée conforme des actes de constitution des personnes morales. Lorsque le client n'est pas en mesure de fournir ces pièces à l'ouverture du compte, ses fonds restent bloqués en compte et aucune instruction n'est exécutée. Lorsque les pièces manquantes ne rentrent pas endéans les deux mois, les fonds sont retransférés au client selon les instructions de ce dernier et le compte est clôturé.
4. Les "account officers" font trimestriellement rapport au directeur sur les nouvelles ouvertures de compte.
5. Les règles ci-avant valent par analogie pour les transactions de guichet (encaissement de chèques, change devises, ...) portant sur des montants excédant LUF 500.000. Elles ne sont pas applicables à des clients tombant sous des exigences similaires en matière de lutte contre le blanchiment (par exemple: banques de pays GAFI).
6. Lorsque l'employé identifie une opération suspecte, il en rapporte immédiatement au responsable du secteur "gestion privée" qui consulte l'IML pour savoir si l'opération peut être réalisée.